

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 35

Artikel: Onna bouna finition
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

menant à sa suite une quinzaine de chiens, il rencontre un baudet qui chemine lentement vers la ville, chargé d'une cargaison de gibier, lièvres, lapins, canards. Soudain l'idée lui vient de prendre place parmi ces cadavres, certain que nul ne viendra le chercher en pareille compagnie. Il saute dans un des paniers, s'y blottit et attend les événements. La meute, arrivée sur les lieux, s'emporte après la bourrique. Le propriétaire accourt pour défendre son bien. Surviennent les piqueurs qui lui aident à donner une correction aux harpillons indignes qui prennent change sur la mort. Un coup de sifflet commande le retour, et, le péril passé, notre espiègle saute légèrement à terre aux yeux du marchand stupéfié, qui s'imagine déjà que la résurrection s'est mise parmi ses morts.

Toutes ces ruses, hélas ! n'empêchent pas que l'existence du lièvre ne soit une série perpétuelle d'angoisses et de terreurs... Ce que nous venons de raconter ne devrait-il pas suffire à désarmer le chasseur ?

Le vélocipède.

On le rencontre maintenant partout, sillonnant avec rapidité nos grandes routes, se faisant jour, avec une adresse infinie, au milieu des voitures et des piétons, accomplissant des merveilles d'équilibre, sous l'impulsion d'un adroit cavalier.

Cet élégant et rapide appareil de locomotion est le plus souvent à deux roues (bicycle) ; avec trois roues (tricycle), il a plus de stabilité ; il est aussi plus confortable, mais il court beaucoup moins vite. Le bicycle est, pour ainsi dire, l'appareil classique, c'est celui qui excite le plus d'étonnement. Le promeneur en quête de distractions, le passant affairé, même l'indifférent, s'arrêtent pour suivre d'un œil curieux cet étrange véhicule, que l'on pourrait appeler la voiture démocratique, et qui paraît appelé à résoudre le problème de la locomotion personnelle à bon marché.

La question des vélocipèdes, après avoir excité, à sa première apparition, un rire homérique, est entrée dans la voie de la réflexion. Cette voiture hardie et bizarre a pris rapidement droit de cité parmi nous ; elle a ses termes techniques, ses fabricants spéciaux, ses professeurs et ses partisans enthousiastes. Elle est même devenue un prétexte de paris. Des courses ont été organisées un peu partout et désormais les vélos auront leur piste comme les chevaux de course, avec prix et couronnes. C'est une affaire de temps.

Le vélocipède s'est promptement généralisé parmi nous, il n'est presque pas de localité un peu importante qui n'ait quelques véloces à mettre sur le pavé. Jusqu'à présent, il n'a guère été qu'un objet d'amusement, mais viennent quelques perfectionnements et nous le verrons entrer dans une phase plus sérieuse, et appelé à rendre de véritables services.

Le vélocipède n'est pas si nouveau qu'on veut bien le dire. Sa première apparition date de 1808, époque où il fut inventé et où on essaya de le naturaliser ; mais l'appareil était loin de se présenter sous des dehors bien brillants ; il était monté sur

des roues très basses, et le cavalier devait prendre son point d'appui en posant directement le pied sur le sol. Un tel mécanisme était rudimentaire ; aussi tomba-t-il sous les coups du ridicule.

En 1830, M. Dreuze perfectionna la machine de 1808, en assurant au cavalier le point d'appui sur l'essieu des deux roues et crée ainsi le vélocipède actuel. Deux Anglais l'ont perfectionné au point d'en faire l'élégante voiture que nous voyons aujourd'hui.

Le même instrument reparut plus tard sous une autre forme. C'était une petite voiture, montée sur trois roues, et recevant son impulsion d'un levier mu par les mains de la personne assise sur le siège. Cette machine réussit mal, en raison de la difficulté qu'on éprouvait à la diriger et de la fatigue qu'elle imposait au conducteur.

C'est par un simple changement de mécanisme que l'on a formé le tricycle, si beau et si commode.

D. B.

Une officier nous communique l'instruction suivante relative à la jumelle militaire. Cet échantillon de français fédéral dépasse tout ce que nous avions vu jusqu'ici, en ce genre :

INSTRUCTION

à se servir

de la

Jumelle militaire n° 291.

Puissance 4 fois.

L'on tire les coulants *b* de la jumelle tout à fait par la main, en saisissant la petite disque *a*, prend la jumelle devant les yeux et la met au point par le ressort *c*, jusqu'on a obtenu le plus grand degré de la netteté de l'image ; pour cet effet il ne faut que quelques tournoiements parce que le petit tube *e* sortant du tube *c* n'a une longueur que de 12 millimètres. Quand on a mis au point sur une distance de 500 mètres c'est suffisant pour chaque distance plus éloignée, et même des objets plus rapprochés se présentent encore entièrement clairs et nets, pourvu que la distance de l'objet ne soit pas plus petite que 200 mètres. Mettre au point sur une moindre distance que 500 mètres ne se fait pas. Après l'usage de l'instrument on repousse les coulants, *sans changer du ressort*, dans la monture en pressant sur la disque *a* et met la jumelle dans l'étui, qui est assez haut pour la recevoir même avec le ressort tout à fait vissé en dehors. Conséquemment on n'a besoin pour nouvel usage que de tirer les coulants *b* par la main pour avoir mis au point la jumelle à chaque objet.

Onna bouna finition.

Lâi a dè totès sortès dè dzeins dein lo mondo : dè clliâo qu'ont bouna concheince et dè clliâo que n'ein ont min, ào que n'ein ont que 'na crouïe. Po clliâosique, y'ein a onna bouna eimpartià que sont dza pounâi dein stu mondo et que sè laissons tsezi leu mémo dein lo perte que l'aviont crosâ po lè z'autro.

Lo pére Penatse, à sa moo, laissà dou valets que sè duront partadzi son bin. Yon dè cllião valets, lo Sami, étai on brâvo coo, qu'avâi bon tieu et bouna concheince ; ma qu'étai on bocon brelurin. L'avâi lo diablio po allâ roudâ, et quartettâvè pi on pou trâo, que ma fâi l'étai soveint bramâ pè l'hotô, kâ l'est veré dè derè que manquâvè onco bin dâi vouarbès et que l'arâi pu sè mî conduirè ; mà, quand mémo, lè dzeins lo recriâvont gaillâ, kâ l'étai serviable et n'arâi pas fê too à n'on tavan.

Son frârè, l'Ugène, étai tot lo contréro : l'étai on sâcro à l'ovradzo. Adé lévâ devant dzo, ne pésai pas on momeint et ne mettai quasu jamé lè pi ào cabaret ; et tot parâi lè dzeins ne l'amâvont pas, kâ n'étai pas tant dè parola, et quand on avâi à férè avoué li, sè faillai veilli que ne vo fassè pas dâi coquinéri. Ne viquessâi què po l'ardzeint et on desâi mémameint que s'étai dza met dè coté onna troupa dè millè francs, à catson dè son pére et dè son frârè. Enfin quiet ! atant on amâvè Sami quand bin l'étai on bocon route, atant on caïve Ugène po cein que l'étai rapace et bracaillon.

Lo pére Penatse étai moo sein férè dè testameint, et coumeint lè valets ne sè tsaillessont pas dè restâ per einseimbllo sè duront partadzi.

— Ora, se fe Ugène à son frârè, coumeint vollein-no férè ; faut te vouâiti cauquon po férè lo partadzo ; ào bin se ne volliein lo férè no mémo ?

— Ah, baque ! se repond Sami, que ne pensâvè pas pi à sè démaufiâ dè son frârè, que vâo-tou férè veni cauquon perquie ! tè que te cognâi mî lo cadastré què mè, fâ duè porchons parâîrè dâo domâine et ne tirèreint âi boutsè.

Ugène, tot conteint dè poâi férè à sa fantasi, sè met à l'ovradzo, et l'arreindzè se bin lè z'afférès que tot lo bon sè trovâ d'on coté et tot lo crouïo dè l'autro, que la bouna porchon vaillessâi mé dè quattro iadzo què l'autra ; et po étrè sù que la bouna part lâi manquâi pas, l'allâ vai on espèce dè gratta-papâi que ne vaillessâi pas mé què li, po férè lè bellets po teri ào sort. L'avâi étai décidâ avoué Sami qu'on farâi dou beliets : on mimero 1 et on mimero 2. Lo 1 dévessâi étrè onna porchon (la bouna), et lo 2, l'autra (la crouïe). Lo gratta-papâi qu'avâi reçu dè l'ardzeint d'Ugène po lâi férè avâi lo bon, fe dou bellets qu'aviont ti lè dou lo mimero 2 et le mette dein son tsapé. L'alliront criâ Sami qu'étai pè lo cabaret et qu'amena avoué li on part dè témoins po vairè teri ào sort et quand furont quie, Ugène dit :

— Po que n'iaussè rein à derè, faut que Sami terai lo premi, et suivant lo beliet que l'arâ, l'est mè qu'aré l'autro.

Sami qu'étai adé d'accòo et qu'étai on bocon allumâ, fôrrè sa man dein lo tsapé, preind on beliet et ein pliaice dè l'âovri, lo sè met dein la botse et l'avâlè ein deseint, po rirè : tant pis ! medzo mon bin.

— Que fas-tou, tsancro dè tâdié, se lâi fa son frârè tot furieux ? Ora on ne sâ pas quin beliet t'as z'u !

— Et porquie pas, se repond Sami, n'ia qu'à vouâiti quin mimero lâi a dein lo tsapé : se l'est lo 2, l'est mè qu'z'u lo 1 et se l'est lo 1, l'est mè qu'z'u lo 2.

Ugène ne volliâvè rein dè cein et volliâvè reférè ;

mâ Sami et sè z'amis, que sè démaufiâvont d'oquie, n'ont pas volliu, et ein âovresseint lo beliet que restâvè, l'on trovâ lo mimero 2 qu'a don étâ la porchon à Ugène, la crouïe ; tandi que Sami à z'u la bouna, et l'est dinsè que po avâi volliu tot lo bon ein fâseint too à son frârè, l'Ugène n'a z'u què lo crouïo.

ANTOINETTE-MARCELINE.

VI

Aux cris de Simone, aux appels d'Eustache, étaient accourus tous les moissonneurs.

Grand tumulte. Echange d'avis contradictoires, n'avancant à rien, dépensant même de précieux instants.

La Giraude, à travers ses gémissements, accusait Marceline de l'avoir conduite avec intention vers le dangereux amas de pierres et de broussailles. Ce fut un débordement d'injures, d'imputations odieuses, qui, heureusement, se confondirent avec le bruit général.

Durant ce temps, que faisait l'incriminée ?

Elle avait tout de suite écrasé du pied la bête venimeuse. Puis, évoquant le souvenir de ce qu'elle avait lu ou entendu, songeant exclusivement à l'urgencée de moyens énergiques, la généreuse fille n'hésita pas une seconde. Elle arracha le bas. Elle se mit à sucer la plaie, afin d'extraire le venin qui, sans doute, n'avait pas encore été plus loin.

Tant de présence d'esprit, tant de vaillance, ne devaient pas être connus immédiatement de La Giraude.

Cette femme, que dominait la peur de mourir, venait de s'évanouir.

Un brancard fut improvisé. On la transporta chez les amis, voisins de la ferme, dont elle recevait l'hospitalité depuis quelque jours.

On pense que les félicitations ne furent pas marchandées à la belle moissonneuse, laquelle, du reste, n'avait pas besoin de ce trait héroïque pour être l'objet d'une considération tout à fait exceptionnelle.

Ce qui précède remontait à quarante-huit heures, lorsque nous transportâmes notre récit à la ferme.

Les propriétaires de Cour-Neuve étaient moins gais, moins expansifs que leur entourage, parce que le moment était arrivé de se séparer d'Antoinette Perrin.

L'idée de ne plus voir cette jeune fille les troubloit infinitement. Aussi, l'ayant prise en particulier, lui demandèrent-ils sans préambule :

— Pourquoi nous quitter ? Etes-vous sûre de trouver mieux ailleurs ?

A cette ouverture, notre héroïne devint pourpre de joie.

Il y avait donc chance de réussir ? Elle avançait donc vers le terme de ses vœux et Jean-Louis en serait quitte pour la chérir davantage, ayant eu l'occasion de juger à l'intensité de sa douleur l'intensité de son amour ?

L'agitation qu'elle ne sut pas cacher fut attribuée aux avantages matériels de l'engagement qui lui était offert.

Eustache se plut à détailler :

— Vous recevrez quarante écus de gages, plus une robe de droguet au bout de l'année.

— Avec cela, une paire de sabots et deux mouchoirs de tête, prit sur elle d'ajouter Simone.

— On ne vous traitera point comme une mercenaire, promit Dutilleul. Vous aurez votre chambre. Nos gens de service vous obéiront comme à nous.

C'était superbe. C'était surtout de la part de gens réputés avares une faveur inouïe. Antoinette-Marceline, observatrice de toutes choses, le savait aussi bien que personne.

On l'entendit demander avec un sourire éblouissant, car il reflétait l'état de son âme :